

# 20ème anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant

« Où que tu habites, tu as le droit  
de vivre en paix » (Art.10)

« Tu as le droit de rêver, de  
rire et de jouer » (Art.5)



Cela fait 20 ans que la Convention Internationale des Droits de l'Enfant a été adoptée par les Nations Unies. Aujourd'hui 192 États, dont la France, ont ratifié la Convention et la font appliquer dans leur pays. Le texte est ambitieux et les objectifs ne sont pas souvent atteints.

Les articles 9, 10 énoncent le droit pour chaque enfant de vivre avec ses parents, sa famille. L'article 22 protège plus particulièrement l'enfant réfugié. Pourtant des familles sont séparées, les uns expulsés, les autres restant en France. Des enfants sont trop souvent placés en rétention.

Dans le Territoire de Belfort deux familles ont été expulsées depuis août 2008. D'autres sont actuellement menacées et vivent dans la peur, l'insécurité et l'extrême précarité. RESF a pour mission de protéger les enfants et leurs familles dans cette situation et de veiller au respect de leurs droits : le droit d'apprendre, le droit de vivre en sécurité, le droit de vivre en famille.

A l'occasion du 20ème anniversaire de la  
Convention Internationale des Droits de l'Enfant, RESF 90  
fait honneur à tous les enfants en leur donnant rendez-vous  
avec leurs parents

Le Samedi 21 novembre 2009 à 15h30  
Place CORBIS (vers le théâtre)  
pour un temps de partage...